



COMMUNICATION MUNICIPALE VŒUX DU MAIRE DU VENDREDI 06 JANVIER 2017

Madame la Conseillère Départementale, Monsieur le Conseiller Départemental, chers amis élus municipaux, Mesdames et Messieurs les représentants des services publics, Mesdames et Messieurs les chefs d'établissements scolaires, Mesdames et Messieurs les représentants des associations et du culte, Mesdames les correspondantes de presse, Mesdames et Messieurs les salariés de la commune, chers Saint- Jurauds.

Je vous prie tout d'abord d'excuser l'absence du Président de la Communauté de Communes, Daniel Perotti, empêché.

Comme d'habitude, vous êtes là, en nombre. Je vous remercie pour cette marque d'intérêt que vous portez à l'action municipale, à notre village et à son avenir.

Je tiens d'abord à évoquer les grands événements tragiques qui auront encore marqué l'année 2016 : les attentats et le terrorisme, les conflits dans le monde et l'exode des populations, les catastrophes naturelles et leurs lourdes conséquences. Je souhaite, bien entendu, que 2017 ouvre des horizons nouveaux afin que l'homme retrouve plus d'apaisement et de sérénité sur une terre qui devient de plus en plus petite et qui, paradoxalement, se complexifie terriblement.

J'ai aussi une pensée, plus locale, envers tous ceux qui nous ont quittés.

2016 fut encore une année très active pour la commune mais nous n'aurons, **malgré tout et une nouvelle fois, pas touché à l'impôt.**

La rue de France a été refaite par le Conseil Départemental après que le syndicat des eaux de la Bombarde ait remplacé la colonne d'eau et que la commune ait réalisé des travaux sur le réseau unitaire d'eaux usées et d'eaux de pluie.

Avec la CCPU et l'aide du Conseil Départemental, nous avons également pu refaire un certain nombre de voiries communales.

En matière d'assainissement, nous avons implanté un canal Venturi au pont de Combre. Cet équipement imposant fait office de déversoir d'orages contrôlant et enregistrant des données conformément aux consignes de la police de l'eau. Nous avons aussi remplacé les vannes hors service des déversoirs existants sur l'ensemble du réseau.

Les places de la mairie et de la poste ont été entièrement refaites avec le souci du cheminement aisé pour les personnes à mobilité réduite et pour les fauteuils roulants.

L'espace vert à proximité de la mairie a été totalement reconçu et a fait place à un aménagement paysager que nous croyons apprécié par la population.

Au camping, les travaux engagés cette année associés à l'aménagement de sanitaires handicapés, à des aménagements d'accessibilité, ont permis la conformité du site et son classement 2 étoiles nouvelles normes que nous avons perdu il y a fort longtemps. C'est une très bonne chose pour l'attractivité.

Nous sommes d'ailleurs actuellement en pleine procédure de Délégation de Service Public (DSP) pour tenter de trouver un exploitant. Cette procédure longue et complexe est un passage obligé pour espérer avoir enfin une gestion professionnelle de cet équipement touristique essentiel. Le snack, les tennis et le mini-golf font aussi partie du périmètre.

La maison de santé a ouvert ses portes après d'importants travaux sur le site de l'ex-maison de retraite. La CCPU a investi au service des populations qui disposent désormais d'un équipement de grande qualité. Il s'agissait de prendre en compte les changements liés aux conditions d'exercice des médecins, des professionnels de santé et de pérenniser ainsi cet indispensable service.

À l'école, les travaux d'accessibilité rendus obligatoires par la réglementation ont débuté. Par ailleurs, aux abords, ont été installés des radars pédagogiques invitant les automobilistes à ralentir afin de sécuriser l'entrée et la sortie de l'établissement route de Roanne.

Le Relais d'Accueil Petite Enfance (RAPE) a tout récemment déménagé pour rejoindre un espace entièrement réaménagé rue de Thiers à côté de l'ex-cabinet du Docteur Desseigne. L'emplacement est idéal, les locaux et leurs espaces extérieurs parfaitement adaptés car conçus avec les utilisateurs et les professionnels.

Nous avons également pu préserver notre Poste, un instant examinée de près, pour évidemment, des questions de rentabilité. En associant les traditionnelles missions de cette institution historique avec celles de Pôle emploi, de la CARSAT et de la CPAM nous avons pu mutualiser et pérenniser, là encore, ce service public qui a la fâcheuse tendance à disparaître du paysage de nos campagnes.

J'en profite pour remercier les personnels de la poste qui ont dû se former pour, en plus de leur métier de base, connaître l'essentiel des nouvelles tâches confiées, et ce, au profit des usagers. Je remercie les services de la Sous-préfecture qui nous ont aidés. J'ai aussi une pensée émue pour le Sénateur Jean Claude Frécon, en charge notamment de ces questions, qui nous a brutalement quitté.

Je voudrais aussi féliciter la société de chasse qui a construit par ses propres moyens, avec ses sociétaires, sur un terrain mis à disposition par la commune, un beau bâtiment adapté aux exigences d'aujourd'hui, dont la qualité est par tous soulignée. C'est un bel exemple de solidarité et de bénévolat. Dans une époque où les fonds publics se font rares, une telle initiative associative méritait d'être saluée. Bravo !

En 2016, deux dossiers nous aurons encore bien occupés :

Tout d'abord l'éolien

Je ne reviendrai pas sur les arguments que nous avons tant de fois développés sans être pour autant des anti-éoliens, ce que certains, qui connaissent très mal ces projets locaux, sous entendent.

Sachez simplement qu'au cours de l'année, la Commission Départementale de la Nature des Paysages et des Sites (CDNPS) constituée de personnes qualifiées a émis un avis négatif par 14 voix contre le projet, 4 pour et 1 abstention. Cette commission nous donne donc raison dans notre lutte et reconnaît le non-sens technique, environnemental et économique d'un tel projet ici, dans les monts de la Madeleine.

Hélas, la partie n'est pas encore gagnée mais nous luttons, avec à nos côtés, la commune de St-Priest-la-Prugne, l'association locale et d'autres encore.

Ainsi, l'autorisation de défrichement a été attaquée tout comme les 2 permis de construire de Chérier et de la Tuilière. Fin janvier nous devrions savoir si M. le Préfet donne l'autorisation d'exploiter, dernier obstacle aux investisseurs (Portugal, Qatar, Chine...). Quelle que soit cette décision, nous nous battons encore **pour que notre région ne soit pas sacrifiée au profit de quelques-uns, pour un bénéfice environnemental et énergétique plus que contestable au détriment d'un cadre exceptionnel, reconnu comme un véritable atout d'avenir au sein des documents d'urbanisme du roannais voire au-delà.**

Ensuite l'intercommunalité

Je rappelle qu'il s'agit de l'application de la loi NOTRe visant notamment au regroupement d'intercommunalités pour que celles-ci atteignent une taille plus adaptée à l'organisation territoriale.

Après de nombreux débats, la Communauté de Communes du Pays d'Urfé restera finalement sous sa configuration géographique actuelle au moins jusqu'au 1er janvier 2018 (pas de fusion avec Roannais Agglomération/pas de création d'un nouvel EPCI "Loire et Monts"). Cette situation arrêtée par M. le Préfet, est qualifiée de "statu quo" dans l'attente qu'apparaisse une solution mieux partagée pour un regroupement plus consensuel. Ceci-dit, nous étudions toujours notre rattachement à Roannais Agglomération. D'autres communes membres de la CCPU font de même.

Il s'agit de mieux connaître les impacts techniques, administratifs, juridiques et financiers d'un nouveau projet qui n'intégrerait plus toutes les communes membres de la CCPU mais certaines seulement, les autres rejoignant une autre entité restant à bâtir.

Pour résumer, je dirais que nous **réaffirmons, avec fermeté, notre volonté de rejoindre le Roannais** au 1er janvier 2018 sous réserve, bien sûr, que les études précédemment évoquées ne concluent pas à une situation plaçant notre commune dans un contexte pénalisant.

Encore une fois : **qu'irions-nous faire ailleurs ?** Je pourrais à nouveau argumenter mais vous connaissez déjà nos positions souvent exposées que je sais partagées par bon nombre d'entre vous.

En 2017 nous poursuivrons les travaux d'accessibilité aux lieux publics imposés par la loi handicap. C'est un lourd investissement mais il convient d'y faire face. Nous continuerons par l'école et investirons d'autres sites.

Nous avons aussi prévu de refaire le revêtement de surface des 2 terrains tennis pendant qu'il est encore temps. Nous avons en effet constaté que celui-ci se dégradait très rapidement.

Nous nous emploierons à traiter certains espaces verts afin de continuer la mise en valeur de la commune.

Nous comptons aussi remettre en état les réserves incendie d'« Arpheuille » et de la rue de Thiers pour assurer une bonne défense de ces secteurs.

Concernant la fibre optique, vous pourrez en disposer au dernier semestre 2017. Les travaux, comme vous pouvez le constater, sont en cours. Un petit bâtiment appelé shelter a été installé vers la station d'épuration permettant la redistribution du réseau vers Chausseterre et St Romain d'Urfé.

Les ex-locaux de la perception loués par la CCPU à M. Angel ostéopathe devraient se libérer ; le site de proximité devrait s'y installer.

Une réflexion est aussi en cours avec Avenir Santé en Pays d'Urfé pour l'implantation d'un accueil de jour afin de soulager les accompagnants et de prendre en charge temporairement les personnes souffrant notamment de la maladie d'Alzheimer.

Par ailleurs, la CCPU et nous-mêmes envisageons toujours la création d'une maison des services au sein des ex-locaux de la maison de retraite non affectés à la maison de santé. Pourraient y être hébergés une subdivision de la nouvelle intercommunalité, l'accueil de jour tel qu'évoqué, l'ADMR, le SI...

Enfin, des réunions de travail sont programmées concernant la gendarmerie qui pourrait faire l'objet d'une réhabilitation lourde si Loire Habitat, propriétaire, veut investir ou d'une reconstruction sur un autre site de la commune mais là, ce sont les municipalités qui auraient à mettre la main à la poche. Les gendarmes nous assurent que ces investissements seraient de nature à conforter la présence de la gendarmerie à ST JUST car, là encore, des questions concernant le maintien de ce service ne manqueront pas de se poser en haut lieu.

Je voudrais aussi traiter, à ce stade de mon intervention, **d'économie et de commerce** puisque 2017 sera une année riche malgré un contexte que l'on sait tous très difficile.

En effet, l'entreprise RECYTEP qui recyclera certains plastiques va ouvrir ses portes sur l'ex-site CMF/Bonche en mars. C'est une création d'entreprise ce qui est à souligner.

Ce sont au départ 3 à 4 emplois avec un objectif cible fixé à une douzaine de salariés d'ici 2 à 3 ans. C'est ici l'aboutissement d'un long travail que nous avons engagé il y a plusieurs années avec, entre autres, EPORA (établissement public chargé notamment de la reconversion de friches industrielles) avec aussi Didier Bonche et le site de proximité.

Nos discussions avec M. Fontaine, le porteur du projet, l'ont finalement décidé à s'implanter à St Just. Il envisageait cette activité avec sérieux, professionnalisme et bien entendu, d'autres sites d'accueil étaient sur les rangs.

Nos arguments et nos partenaires l'ont donc convaincu. L'intercommunalité, qu'elle qu'en soit sa future configuration, assurerait la reprise du site si l'affaire venait à avoir des soucis ce que nous n'envisageons absolument pas.

Au moment où je vous parle, le site est en travaux. Cette friche composée de plusieurs bâtiments et de plus de 2 hectares de terrain va donc retrouver vie. C'est une immense satisfaction. Nous disons évidemment « bienvenue Monsieur Fontaine, bienvenue à vos collaborateurs et plein de belles choses au sein de cette activité d'avenir ».

Aux Aubarres, Agata Woznial et Raphaël Giraudet ont tout récemment installé leur société e-commerce/ vente en ligne au sein du bâtiment industriel adapté qu'ils possèdent. C'est, là encore, une bonne nouvelle ; 4 à 5 personnes y travaillent déjà. Nous leur souhaitons, à eux aussi, la bienvenue et tous nos vœux de réussite.

La Fromagerie des Pays d'Urfé va également investir en s'agrandissant avec un projet d'environ deux millions d'euros qui permettra de faire face aux commandes et d'envisager le futur avec sérénité car l'entreprise se porte bien. Par ailleurs, le Gérant, M. Genin pourra, grâce à cette nouvelle installation implantée sur un terrain vendu par la commune et grâce à une amélioration de son dispositif de prétraitement, produire des rejets conformes pour un traitement final de qualité par la station d'épuration communale.

L'entreprise Richard, quant à elle, va construire de magnifiques bureaux à « la Chaussessy ». Le permis de construire déposé permet de se rendre compte de la qualité architecturale du bâtiment, de sa fonctionnalité en rapport avec les attentes d'une entreprise multidisciplinaire qui souhaite évoluer, se restructurer pour améliorer son efficacité et faire face avec un bel outil, un beau siège, aux enjeux de demain.

Je n'oublie pas notre commerce de proximité et félicite Mme et M. Micolon qui vont implanter leur boulangerie en cœur de village à l'emplacement de l'ex-magasin Tête. C'est un challenge courageux mais qui réussira, j'en suis certain, pour le plus grand bien des intéressés mais aussi de la commune et de ses habitants.

Je souhaite aussi une bonne adaptation à M. Sardin repreneur de Carrefour Contact mais je sais que c'est déjà bien parti et que les clients font état de leur satisfaction. J'en profite pour souhaiter une bonne retraite à Gilles Quilleret.

J'adresse enfin tous mes encouragements à Mme Goy et M. Malmenaide qui ont implanté leur société de services rue du Forez.

J'espère, pour terminer sur le thème, que les pistes d'implantation d'une fleuriste vont se concrétiser mais je crois savoir que les choses sont bien parties même si la prudence s'impose toujours en la matière.

Il me reste à souhaiter à Madame Bellotto, nouvelle Principale du collège le Breuil, une bonne intégration. Qu'elle trouve au sein de l'établissement et plus largement au sein de la commune de quoi combler ses attentes. Je formule les mêmes vœux pour Mme Léon, directrice de l'école publique et Mme Lambla nouvelle enseignante à l'école Sacré-Cœur.

Je remercie nos partenaires que sont l'État, la Région, le Département, la CCPU, l'agence de l'eau, le site de proximité, EPORA et bien d'autres encore avec qui nous entretenons des relations soutenues et efficaces. Je remercie le personnel municipal qui œuvre avec sérieux et le souci du service public.

Pour clore mes propos, je remercie notre dynamique tissu associatif et ses bénévoles. J'en profite d'ailleurs pour faire un appel aux bonnes volontés afin d'aider l'ADMR qui a besoin de personnes disposant d'un peu de temps à consacrer aux autres. Alors **rejoignez l'ADMR, l'association vous attend.**

Sur ces mots, je vous souhaite à toutes et à tous une excellente année 2017 en n'oubliant pas les résidents de l'EHPAD et le personnel qui les entoure.

MERCI DE VOTRE ATTENTION

Pascal PONCET
Maire de Saint-Just-en-Chevalet

Info importante de dernière minute :

La préfecture de la Loire nous informe qu'en raison de la situation sanitaire de l'influenza aviaire H5N8, le ministère de l'agriculture a relevé le risque vis à vis de la maladie au niveau "élevé" sur l'ensemble du territoire métropolitain.

Aussi, les oiseaux, quelle que soit l'espèce doivent être confinés (rentrés en bâtiments) ou protégés par des filets sur les parcours extérieurs. Aucune dérogation n'est possible pour les détenteurs non professionnels (basses-cours).

En cas de refus de confinement, l'infraction peut être constatée et réprimée.

Pour plus de renseignements, contacter la mairie au 04-77-65-00-62